

L'hégémonisme persistant des anciens partis uniques pose donc le délicat problème de l'organisation de la société civile. En Afrique, les régimes autoritaires se sont partout imposés à la société par le recours plus ou moins marqué à la violence, qu'elle soit physique ou symbolique. Partout, à des degrés divers, le parti-État a prétendu fondre la société dans son moule, quand il n'a pas cherché à la détruire purement et simplement. La vague démocratique de la fin des années quatre-vingt prouve l'inanité de ces projets ainsi que l'exceptionnelle vitalité de la société civile en Afrique. Mais il n'en reste pas moins que celle-ci doit se dégager une fois pour toutes de l'orbite de l'État et consolider son autonomie institutionnelle qui est l'une des conditions de la démocratie.

Dans le même ordre d'idée, il faut aussi insister sur la nécessaire liberté d'entreprendre. Pendant trente ans, le dogme dirigiste a triomphé en Afrique. Libéraux (comme en Côte-d'Ivoire ou au Kenya) ou « socialistes » (comme en Guinée, au Congo ou en Éthiopie), tous les régimes africains se signalaient par un interventionnisme massif dans le domaine économique, et l'État était partout le premier producteur et le principal pourvoyeur d'emplois. Parallèlement à la démocratie politique, il faudra donc que s'instaure une démocratie économique et que soit favorisée l'initiative privée.

S'il est une condition de la démocratie, le désengagement de l'État doit cependant être pensé à la lumière des réalités africaines. On peut se demander, en particulier, si le libéralisme sauvage préconisé parfois est adapté à des économies fragiles, malades, désorganisées. Dans ce contexte, l'État ne doit-il pas jouer un rôle de régulation et d'encadrement pour limiter les excès inhérents aux politiques outrancièrement libérales?

De ce point de vue, les plans d'ajustement structurel élaborés sous l'égide des institutions de Bretton Woods suscitent davantage de questions qu'ils ne fournissent de réponses. En effet, prônant la privatisation de l'économie les P.A.S. reposent en grande partie sur la réduction des dépenses publiques. Or celle-ci ne manque pas d'affecter des domaines fondamentaux comme l'éducation et la santé, accroissant les difficultés des populations. Heureusement, le F.M.I. et la Banque mondiale se sont rendu compte de la rigueur de leurs interventions et ont entrepris d'en atténuer les effets sociaux les plus négatifs par des mesures d'accompagnement. Cette évolution est importante au regard des problèmes que rencontre l'instauration de la démocratie en Afrique. D'une part, les Africains en attendent non seulement des réformes politiques, mais également un mieux-être social et économique; ils ne comprendraient donc pas que son avènement coïncidât avec l'aggravation de leurs conditions de vie. En d'autres termes, la démocratie doit convaincre de sa supériorité sur les autoritarismes paternalistes auxquels elle s'est substituée. D'autre part, l'austérité économique est plus acceptable lorsqu'elle vient d'un pouvoir démocratique et légitime que lorsqu'elle est imposée par un pouvoir tyrannique. En réduisant les coûts sociaux de l'ajustement, le F.M.I. obéit donc à une logique d'efficacité politique: il ménage les régimes démocratiques qui ne résisteraient pas à des tensions sociales trop aiguës et, ce faisant, accroît les chances de mise en œuvre des P.A.S.

L'autre grand débat que soulèvent les politiques d'ajustement a trait au protectionnisme. Les thérapies du F.M.I. recommandent, en effet, systématiquement l'ouverture des frontières et le libre échange total. Dans le cas où ces mesures seraient appliquées, on peut se demander